



# POUR

## UNE BONNE CONVENTION LOCALE NÉGOCIÉE

STABILITÉ D'EMPLOI  
MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce mercredi 18 avril 2018 se tenait la 19e séance de négociation afin de convenir d'une convention collective locale. Lors de cette rencontre, nous avons abordé l'employeur sur 11 matières ainsi que sur 1 arrangement local.

Il a été longuement question de la gestion de la liste de rappel. Considérant que c'est près de la moitié du personnel qui détient un poste à temps partiel, ce sujet est crucial. Le directeur des ressources humaines, Mario Cianci, est venu nous dire qu'il n'y aura pas de mobilité de personnel de Saint-Eustache à Mont-Laurier. Nous lui avons dit que les paroles s'envolent mais que les écrits restent et que nous avons bien hâte de voir un texte venant nous le confirmer. Actuellement, la proposition patronale permet le déplacement sur l'ensemble du territoire. De plus, suite à une nouvelle proposition de l'em-

ployeur sur ce sujet, nous l'avons questionné afin de connaître ses intentions.

Encore une fois, nous avons abordé l'employeur sur la question des locaux syndicaux ainsi que sur les tableaux d'affichage. Nous croyons être en mesure de régler ces 2 sujets prochainement.

Il y a eu de belles avancées sur la question des vestiaires et salles d'habillage ainsi que sur le mode de fonctionnement pour le comité local de relations de travail.

En ce qui a trait à la période de probation, les parties continuent d'échanger. L'employeur refuse toujours de procéder à une évaluation des nouveaux employés, à mi-parcours de leur période de probation. Nous trouvons important que les personnes nouvellement embauchées soient rencontrées par l'employeur, si elles ont des difficultés, afin qu'il leur signifie leurs lacunes.

Les discussions se poursuivent toujours sur la matière portant sur le paiement des salaires. Nous ne comprenons pas pourquoi l'employeur refuse toujours notre proposition. Un des sujets en litiges est la méthode pour procéder au remboursement à l'employeur alors qu'il nous aurait versé une somme en trop.

La négociation se poursuivra mercredi prochain et nous avons bien hâte de vous faire notre rapport de négociation

